

## **Etude dimension métropolitaine des Halles**

### **Concertation avec les membres du GTT Métropole : première rencontre.**

#### **Le 1er octobre 2009. Compte-rendu établi par Ville Ouverte.**

*Gwenaëlle d'Aboville*, urbaniste chez Ville Ouverte et chargée de la concertation pour cette étude, se présente et introduit la réunion. Pro-développement et Ville Ouverte présenteront leur équipe et leur méthodologie pour cette étude, ainsi qu'ils l'ont fait au cours du comité de pilotage de lancement le 25 septembre 2009.

#### **L'étude et sa méthodologie.**

*Mary Senkeomanivane*, chef de projet Métropole à la Mission Les Halles, rappelle que l'étude part du constat que Les Halles sont un lieu métropolitain de fait. L'objectif de l'étude est de voir comment créer une qualité d'accueil répondant à la diversité des usages. Pour ce faire, la Ville de Paris a souhaité que la concertation soit partie intégrante du processus de conception par l'usage. Les propositions qui seront faites ne pourront remettre en cause ni les programmes ni le calendrier. Il est certain que cette étude arrive tard, ce qui explique en partie ses conditions de réalisation, mais elle reste utile et déterminante pour le projet d'ensemble.

*Véronique Granger*, directrice de Pro-développement, est mandataire de l'étude. Elle présente l'équipe, composée de trois agences.

- **Pro-développement**, agence de programmation urbaine et architecturale, qui sera garante de la méthodologie d'ensemble, qui procédera à l'analyse de l'offre actuelle et future aux Halles, et qui fera des propositions de programmation localisées et chiffrées.
- **BVA** est un institut qui réalise des études d'opinions. Il est chargé, dès le démarrage de l'étude, d'une enquête qualitative auprès des Métropolitains et riverains des Halles. Les résultats de cette enquête viendront nourrir le diagnostic de Pro-développement.
- **Ville Ouverte** est une agence d'urbanisme qui pratique la concertation dans les projets d'urbanisme. Elle coordonnera les différentes démarches de concertation et participera aux « parcours commentés » - expliqués plus tard - avec le photographe David Cousin-Marsy.

NB. Le schéma méthodologique de l'étude a été distribué pendant la réunion. Il est annexé au présent compte-rendu.

*Véronique Granger* explique qu'elle aborde l'espace public des Halles, qu'il soit de statut public ou privé, comme une offre métropolitaine. Son rôle est d'interpréter les demandes qui sont exprimées et de les traduire en propositions de services matériels ou immatériels. On n'est pas dans une logique fonctionnaliste, de satisfaction littérale de la demande. Le travail de programmation dépasse la notion de « besoin à satisfaire » et s'attache à interpréter des demandes. Dans cette approche, il est important de prendre en compte la dimension sensible, à savoir les sensations et les comportements, en particulier dans un lieu où l'on a l'obsession du chiffre, du flux et de la métrique ! *Véronique Granger* se réserve la possibilité de faire des propositions qui débordent le strict espace-temps des Halles, mais qui pourraient porter sur l'ensemble du trajet, des territoires associés aux Halles.

*Véronique Granger* présente le travail d'enquête qualitative de BVA qui se met en place très rapidement, de manière à fournir des résultats avant la fin du mois d'octobre. Il s'agit de réunir 4 groupes (dits « focus-groupes ») de 5 personnes pendant 3 heures et de réaliser une quinzaine d'entretiens individuels pendant 1 heure chacun. L'objectif est de faire s'exprimer les personnes librement et spontanément sur leur pratique des Halles, leurs attentes par rapport au projet et aux services qu'il présentera. C'est une démarche qui privilégie la rencontre de peu de personnes pendant plus de temps, à la différence d'un sondage. Les participants seront recrutés sur site par BVA selon des critères démographiques qui cherchent à obtenir non pas une représentativité scientifique des

Métropolitains mais une diversité de points de vue de Métropolitains. Les 4 « focus-groupes » réuniront : un groupe de « voyageurs », un groupe de « clients », un groupe de « jeunes » et un groupe de « riverains ». Les participants au GTT Métropole qui le souhaitent sont invités à assister aux groupes dans la limite du petit nombre de places disponible. Les touristes, les personnes à mobilité réduite, les commerçants et les personnes travaillant aux Halles seront interrogés au cours d'entretiens individuels.

## La concertation : méthodologie, calendrier et modalités de travail.

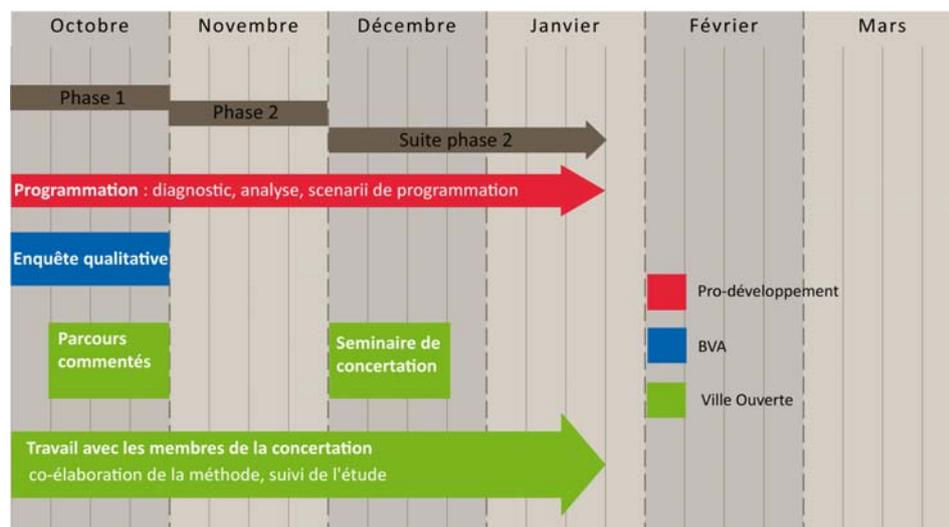
*Gwenaëlle d'Aboville* présente la méthodologie générale du travail de concertation pour cette étude. L'équipe s'est fixé trois axes de travail :

> **Travailler avec les interlocuteurs habituels de la concertation** : c'est-à-dire avec les membres du GTT Métropole, dont on souhaite qu'ils puissent apporter leur contribution sur le fond de l'étude mais aussi sur la méthodologie de la concertation en général. Ceci paraît d'autant plus important que l'étude arrive tard, et qu'elle doit donc s'appuyer fortement sur le travail réalisé précédemment et sur l'expérience des acteurs engagés.

> **Intégrer le public jeune dès que possible** : leur permettre d'aller au-delà de la contribution au diagnostic, en s'intégrant aux différentes démarches de concertation, jusqu'à l'analyse des propositions de programme. Dans la mesure du possible, notre souhait est d'associer les personnes qui ont participé aux démarches de concertation précédentes (groupes d'usagers Mission Publique et étude Jeunes Métropolitains aux Halles) aux démarches de concertation actuelles, pour qu'ils puissent poursuivre leur réflexion jusqu'à l'approfondissement du projet.

> **Privilégier l'approche par les pratiques, les usages et l'expérience sensible**, notamment avec le concours du photographe David Cousin-Marsy. Cette approche nous paraît indispensable pour le travail des espaces publics et pour explorer les notions de qualité d'accueil et de confort d'usage. Elle est aussi le point de départ d'un travail sur les conflits d'usages et la cohabitation, l'expérience sensible des lieux constituant une expérience partagée, commune à partir de laquelle réfléchir.

## Le calendrier

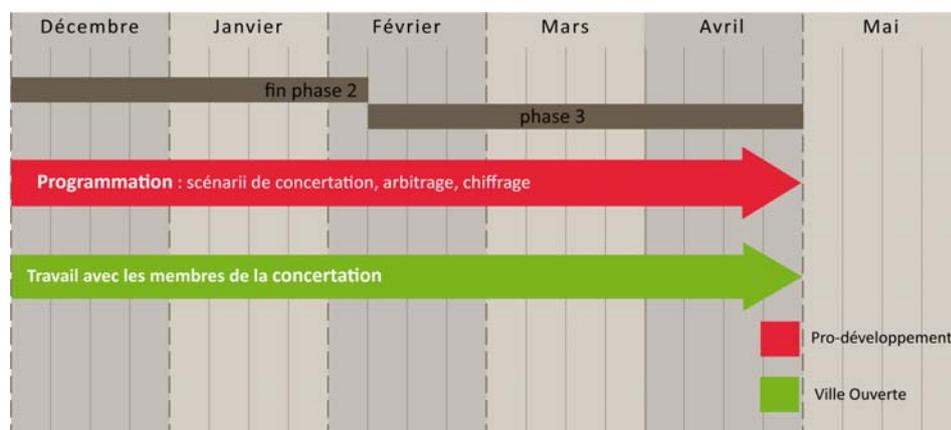


Les trois prochains mois seront les plus intenses en termes de réflexion, de production et donc de concertation. Un rendu intermédiaire est en effet nécessaire dans la deuxième quinzaine de novembre, de manière à permettre à la RATP et au STIF d'intégrer à l'AVP (Avant Projet) du projet transport les mesures conservatoires qui pourraient découler des propositions de Véronique Granger.

Le travail de Véronique Granger (analyse du projet et des études existantes, rencontre avec les différents acteurs du projet et du site des Halles), l'enquête qualitative de BVA et le travail avec les membres de la concertation commencent concomitamment. La démarche de parcours commentés débute peu de temps après. Ces démarches alimenteront le travail de Pro-développement en vue d'un diagnostic à rendre fin octobre. Véronique Granger formulera ensuite des propositions de programmation qui seront examinées par la Ville de Paris et ses partenaires puis soumises à l'analyse et à la réflexion au cours d'un séminaire de concertation. Ce séminaire se tiendra début décembre et réunira l'ensemble des participants à la concertation : membres du GTT Métropole, participants aux phases de concertation précédentes, participants à l'enquête BVA et aux parcours commentés.

On peut donc distinguer plusieurs types et plusieurs moments de la concertation pour cette étude : le travail de fond avec les membres de la concertation, l'enquête BVA, puis les parcours commentés puis le séminaire de concertation qui est le point culminant de la démarche.

La suite (voir calendrier 2010 ci-après) relève du travail d'approfondissement d'un ou de plusieurs scénarii de programmation jusqu'à retenir une proposition chiffrée. La concertation se poursuit alors parallèlement au travail de Pro-développement mais de manière moins intense.



## Les modalités de travail du groupe de concertation

*Gwenaëlle d'Aboville* propose au groupe de nouvelles modalités de travail pour s'adapter au rythme de cette étude et pour contribuer à créer un cadre de travail et de dialogue. Les propositions ont été préalablement présentées au garant de la concertation puis à Pierre Mansat, Maire-adjoint chargé de « Paris métropole » et des relations avec les collectivités territoriales d'Ile-de-France.

- Ville Ouverte préparera, animera et restituera les séances de travail de la concertation.
- A compter de la prochaine réunion, celles-ci se dérouleront avec l'équipe d'étude et les associations ou membres de la société civile qui participent au GTT Métropole, le garant de la concertation et la Mission Les Halles. Les élus et institutionnels conviés habituellement recevront les comptes-rendus des séances de travail. Des rencontres avec eux pourront être prévues si cela s'avère nécessaire.
- Pro-développement assistera à l'ensemble des séances de travail, de manière à ce que la concertation soit complètement intégrée à la progression de l'étude.
- Les participants aux démarches de concertation précédentes (Mission Publique, Jeunes Métropolitains aux Halles) et actuelles (enquête BVA, parcours commentés) pourront s'associer pour la durée de cette étude aux séances de travail du groupe.
- Un site collaboratif est mis en place sur internet (plateforme Affinitiz) pour les membres de la concertation, élus et institutionnels compris, de manière à faciliter la circulation des informations et les échanges d'idées. Ce site n'est pas public. Il s'agit d'un outil de travail au service du groupe.

Marion Daché, Ville Ouverte, est la modératrice du blog. Elle en présente le fonctionnement au cours de la réunion. Affinitiz est un blog participatif. Il est accessible à un nombre restreint de personnes, qui ont été préalablement invitées et doivent créer un mot de passe pour y accéder. Il permet aux personnes inscrites de lire et de télécharger les documents en ligne, de laisser leurs commentaires, et de publier elles-mêmes des textes ou documents. Le mode d'emploi a été distribué pendant la réunion. Il est annexé au présent compte-rendu. Marion Daché se tient disponible pendant les heures de travail pour aider toute personne qui rencontrerait des difficultés à se servir du blog : au 01 40 43 15 46 ou dache@ville-ouverte.com.

### **Questions et remarques des participants.**

*Pierre Grenet*, Parole des Halles, s'interroge sur le périmètre de l'étude qualitative. Il serait dommage de ne prendre en compte que les usagers actuels. Unibail cherche à attirer un nouveau public. Pour notre part, nous déplorons le manque de rééquilibrage vers les espaces et équipements publics. Si nous souhaitons que Les Halles prennent un sens métropolitain et devienne autre chose qu'un centre commercial présentant des produits d'assez basse qualité, alors il faut s'intéresser à ceux qui n'aiment pas ce lieu. Ceux qui aujourd'hui évitent Les Halles parce qu'ils considèrent ce lieu comme une « boîte à fringues » doivent faire partie de la réflexion sur l'ouverture à la métropole.

Il demande d'autre part que l'on précise quels espaces, quels espaces publics, quels espaces disponibles sont réellement l'objet de l'étude ? Quelles sont les marges de manœuvres exactement ?

*Gilles Pourbaix*, Accomplir, demande pourquoi cette étude n'a pas été faite il y a 6 ans. Il estime que l'étude IPSOS a dit des choses contraires aux positions de la Ville, qui a donc choisi de ne pas en tenir compte. Il considère que si l'on devait envisager la création d'un service innovant, il s'agirait d'un espace calme pour les riverains. Sont-ils dans les « focus-groupes » ? Il semblerait que la problématique métropolitaine soit opportunément apparue pour écarter les riverains. Qui sont ces Métropolitains ? Ces banlieusards à qui la Ville de Paris souhaite offrir un kiosque et un espace pour faire du Hip-Hop ? N'a-t-on pas autre chose à leur offrir ? Un CIDJ par exemple ?

*Régis Clergue-Duval*, Glob'Halles, explique que son association fait partie d'un ensemble d'associations s'étant constitué autour de la question de la dimension métropolitaine. Celle-ci est l'occasion d'envisager non seulement une cohabitation mais une « co-rentabilité » des lieux entre riverains et Métropolitains. En termes de services, la rue du Cinéma est un lieu riche, qu'il faut valoriser, notamment en raison de l'offre complémentaire cinéma + équipements sportifs. D'autre part, les travaux peuvent être un moment d'expérimentation. On peut tirer parti de la remise en ordre/ mise en désordre des lieux pour tester des usages qui pourraient être ou non pérennisés. La notion de Festival peut guider ce type de programmation expérimentale. Enfin, de son point de vue, la notion de gratuité est à travailler. Pour les jeunes, pour les touristes. La gratuité, c'est d'abord la liberté de l'espace public.

*Jodelle Zetlaoui-Léger*, Institut d'urbanisme de Paris, rappelle que depuis 2004 elle milite avec d'autres pour que la dimension métropolitaine des Halles soit mieux intégrée au projet. Elle pose plusieurs questions. Pourquoi n'est-ce pas Ville Ouverte qui anime les focus-groupes, de manière à avoir en tête tout ce que disent les personnes interrogées, de manière à l'intégrer à la démarche de concertation d'ensemble ? Par ailleurs, les focus-groupes de BVA n'ont-ils pas été construits en fonction des profils d'usagers établis par Mission Publique ? D'autre part, on comprend la méthodologie globale de l'étude, mais on n'arrive pas à savoir qui décide, où et quand ? Il existe un grand flou sur le processus de prise de décision à la Ville de Paris. Il faut des informations plus claires là-dessus. Enfin, pourrait-on faire une évaluation d'usage des équipements existants aux Halles, pour aller vers une programmation plus innovante ?

*Michèle Collin*, chercheur au CNRS / Atelier des Halles, s'interroge elle aussi sur la composition des focus groupes. Quelles sont les méthodes utilisées pour le recrutement ? Peut-on faire des propositions pour la composition des groupes ? Elle rappelle l'importance des travailleurs sur le site : ils sont 15 000 environ. Il faut les prendre en compte dans les études. Enfin, elle rappelle que le terme banlieusard est jugé péjoratif par les personnes qu'il décrit, ce qui explique l'emploi du terme métropolitain. Ces métropolitains affirment d'ailleurs que quand ils sont aux Halles, ils se sentent parisiens.

Plusieurs participants soulignent l'importance de prendre en compte aussi bien les commerçants de surface que ceux de l'intérieur du forum dans le choix des personnes à interroger en entretiens individuels. Les contextes et problématiques sont très différents.

*Véronique Granger* et *Gwenaëlle d'Aboville* apportent des précisions sur l'organisation des « focus-groupes », en réponse aux différentes questions. Les Métropolitains sont recrutés sur site, par des enquêteurs, en fonction de critères démographiques classiques (sexe, âge, catégorie socioprofessionnelle, situation maritale, situation géographique dans l'agglomération ...), pour correspondre à une variété de situations illustrant la diversité métropolitaine. L'institut BVA est spécialiste de ce type d'étude et l'équipe s'appuie sur la solidité de leur méthode, pour le recrutement, mais aussi dans l'animation. Les deux animatrices des « focus-groupes » ont des formations d'urbaniste et de psychologue pour l'une, de sémiologue pour l'autre. Ville Ouverte assistera à l'ensemble des groupes. Des retranscriptions intégrales et un DVD des rencontres seront disponibles pour ceux qui seraient intéressés, en plus de l'analyse fournie par BVA en dernier lieu.

Il faut être transparent et précis concernant les marges de manœuvres de la concertation. En raison du calendrier serré de la première phase, BVA a dû commencer l'étude très rapidement : à ce jour, il n'est plus possible de modifier la méthodologie d'enquête de BVA. En revanche, la démarche des parcours commentés, présentée ultérieurement, est soumise à discussion et reste ouverte aux modifications et enrichissements des participants à la concertation.

*Véronique Granger* et *Gwenaëlle d'Aboville* répondent à la question des marges de manœuvres de l'étude. Il est vrai que, en raison du caractère tardif de l'étude par rapport à l'avancement des différents projets, les marges de manœuvres peuvent paraître étroites. Toutefois, nous considérons qu'il est possible de faire des propositions de services, matériels et immatériels, de nature à répondre à l'enjeu de la dimension métropolitaine et de la qualité d'accueil. Dès lors que l'on ne s'enferme pas dans la stricte interprétation des besoins, on peut faire des propositions pertinentes. Il faut garder en tête qu'il y a mille façons d'interpréter une attente.

Les marges de manœuvres doivent être recensées finement et approfondies dès qu'elles existent : c'est ce que fait *Véronique Granger* en rencontrant les acteurs du site et des différents projets. Ce sera aussi le travail de la prochaine séance de concertation. Une grande transparence méthodologique doit nous permettre de faire ressortir ces marges de manœuvres ensemble et de prioriser des pistes de travail avec Pro-développement.

*Véronique Granger* est par ailleurs confiante dans la capacité des équipements publics de la Ville à accueillir une programmation innovante. Le cahier des charges de la présente étude insiste d'ailleurs sur l'innovation.

*Véronique Granger* revient sur la question de l'expérimentation. C'est en France quelque chose que l'on ne sait pas bien faire. Mais cette proposition rejoint le sujet de l'événementiel en général. C'est un enjeu important pour l'espace, dont la qualité ne dépend pas uniquement de l'aménagement.

*Bernard Dubois*, association Mains Libres, constate que conformément au cahier des charges les personnes sans domicile fixe ne sont pas prises en compte dans cette étude. Il était prévu de faire une étude spécifique pour ce public, qu'en est-il ? Il regrette qu'on choisisse de les considérer comme un groupe à part, alors même que c'est une catégorie de personnes très présente sur les lieux. Cela revient à les stigmatiser une fois de plus.

*Mary Senkeomanivane*, Mission Les Halles, confirme que les personnes SDF ne sont pas comprises dans le champ de cette étude, notamment pour des questions budgétaires. Un groupe de travail spécifique – GTT population fragile - va être mis en place prochainement avec les membres des associations actives auprès de ces personnes aux Halles.

*Véronique Granger* répond qu'elle est très sensible à ce sujet. Il n'est absolument pas exclu qu'en travaillant sur le site et en discutant avec les différents acteurs elle en vienne à faire des propositions qui portent sur ce public. Par exemple, la question de la gratuité est une question à creuser qui pourrait conduire indirectement à faire des propositions en direction des personnes SDF.

Elle souhaite rencontrer Bernard Dubois pour approfondir ce sujet avec lui.

*Bolewa Sabourin*, président de l'association LOBA, demande si les personnes qui travaillent à la Maison des associations peuvent faire partie des « actifs » interrogés dans le cadre des entretiens de BVA dans la mesure où leur association y est domiciliée.

Véronique Granger leur répond que la chance statistique est faible. Mais ces associations sont invitées aux réunions de concertation comme celle-ci. Il faut les encourager à venir.

## **Présentation des parcours commentés.**

David Cousin-Marsy présente les parcours commentés qu'il réalisera au cours du mois d'octobre, en collaboration avec Ville Ouverte. La méthode des parcours commentés a été mise au point par le laboratoire CRESSON à Grenoble. Il en propose une définition : « Un mode d'approche des territoires qui décrit les qualités sensibles d'un site, ses ambiances, en les appréhendant à partir de descriptions qui seront recueillies auprès d'individus placés en situation d'observateur/marcheur. »

Pourquoi s'intéresser aux ambiances ? Qu'est ce qu'une ambiance et comment la décrire ? Une ambiance c'est quelque chose qui se ressent, qui fait appel à notre sensorialité, qui va convoquer une manière de se sentir, d'éprouver un lieu sans que l'on soit conscient forcément de la manière dont le lieu nous affecte. Les ambiances sont donc produites par l'environnement construit, le milieu dans lequel on se trouve. C'est une composition plurisensorielle qui engage la lumière, les couleurs, les sons, la chaleur... Mais cela va au delà de ce registre esthétique. Les ambiances découlent également de la manifestation de pratiques sociales, des manières d'être, de se conduire dans un espace, qui vont prendre part à l'ambiance dans laquelle on se trouve. Une ambiance est de l'ordre de la transversalité car elle articule du sensible avec du social (des activités, des conduites) et du spatial (environnement construit). Elle n'est ni purement subjective ni purement objective, on est entre les deux. Elle n'est jamais donnée une fois pour toute, elle est toujours en cours de production, en train de se faire et de se défaire. On comprend donc la difficulté qu'il y a à rendre compte des ambiances. La méthodologie que l'on propose va permettre de mettre des mots et des images sur ce qui renvoie habituellement à du non exprimé.

Les parcours commentés visent à révéler, à faire apparaître des choses que l'on ne remarque pas, qui ne sont pas manifestes, qui paraissent insignifiantes (angle mort des études urbaines) et qui participent pourtant à la singularité d'un lieu, à son habitabilité.

David Cousin-Marsy décrit ensuite la dynamique d'intervention.

1. Les enquêteurs réalisent une **phase préliminaire d'observation du site**, de ses configurations, des conduites sociales. Elle contribue à établir le cheminement précis des parcours qu'ils emprunteront avec les enquêtés.

2. Le déroulement des **parcours** : pour l'individu enquêté il s'agit de réaliser un parcours tout en décrivant ce qu'il perçoit et ce qu'il ressent au fur et à mesure du cheminement. L'individu situe le cours de l'action, les repères spatiaux dans sa progression, les événements... Il est accompagné de deux enquêteurs. Tout au long du parcours, un premier enquêteur recueille les descriptions, les perceptions, sensations, émotions éprouvées par

l'observateur/marcheur. Un second enquêteur, en retrait observe le comportement du marcheur au plan de sa gestuelle, des ses hésitations ou inflexions dans le discours, des différences de rythmes de sa marche... en les associant à des repères spatiaux, des contextes bien définis, des événements particuliers, des sollicitations. L'enquêteur observateur – David Cousin-Marsy - prend des photographies à différents moments clés du parcours (points remarquables, transitions perceptives, ruptures dans le discours...). A l'issue du parcours, on revient sur l'expérience avec l'enquêté pour retranscrire sur un plan le tracé du parcours et distinguer les lieux selon leurs ambiances.

3. Deuxième temps : le **parcours sous contrainte**, la personne sera mise en situation de devoir accomplir une combinaison de tâches qui se traduira pour lui par la mobilisation de différents services et lieux ressources dans le périmètre d'étude. C'est un exercice qui a par exemple été mis en œuvre dans le réaménagement de la Gare du Nord.

4. **L'analyse**. Il s'agit d'opérer des recoupements, des comparaisons des différents contenus collectés (réurrence, redondance de commentaires qui attestent d'une communauté de perception) – montrer comment le site mobilise des perceptions partagées, des comportements typiques.

5. Le **retour sur le site** pour une lecture orientée. On repère les conditions à partir desquelles apparaissent les phénomènes décrits par les passants. C'est le moment où l'on peut croiser les différents regards. Les participants à la concertation sont tous conviés à cette visite.

Dix parcours sont prévus. Ce petit nombre s'explique par les contraintes budgétaires de l'étude. On cherchera à compenser en travaillant la richesse des différents parcours mais aussi en définissant un tronçon commun pour l'ensemble des parcours, de manière à pouvoir mettre en regard différentes expériences. Des marges de manœuvres importantes existent encore dans la mise au point des parcours. En particulier, les cheminements et le recrutement précis des 10 personnes avec lesquelles seront effectués les parcours. Ces deux points sont soumis à la discussion. Dans le choix des personnes et des lieux à explorer, il faut rechercher une variété de descriptions :

- par la variété des cheminements au sein du site, des trajets et des types d'accès empruntés,
- par la variété des circonstances au plan des temporalités,
- par la variété des points de vue qui renvoie au statut des visiteurs, aux types de fréquentation.

La dimension métropolitaine des lieux exige que les parcours étudiés soient ceux de l'ensemble de la population francilienne : grande et petite couronne, Paris intra muros/riverain. Ces parcours constituent une occasion de travailler sur Les Halles en allant au-delà des Halles au sens strict. Il nous paraît indispensable d'aborder Les Halles avec l'historique du trajet, des territoires d'origine ou de destination qui sont associés aux Halles et qui influencent la manière qu'on a d'y vivre et de les percevoir.

Les lieux à explorer : la salle des échanges, les tapis roulant (correspondances métro/RER), la place basse, usages des espaces publics du Forum ancien et nouveau, le jardin, les portes et accès, seuils ...

### **Questions et remarques sur les parcours commentés.**

*Bernard Blot*, Amicale du 118 rue Rambuteau, estime tout d'abord qu'une telle démarche aurait été mieux comprise il y a 5 ans, plutôt qu'au stade d'avancée actuel du projet. La difficulté se situe dans le fait que les parcours auront lieu sur le site actuel alors qu'il faudrait travailler sur le projet.

David Cousin-Marsy et Véronique Granger répondent que c'est dans le travail d'analyse et d'interprétation de la matière que se fera le passage vers le projet. L'équipe aura cela en tête en permanence. Il est d'autre part

envisagé, en fin de parcours, de présenter le projet à l'enquêté, pour confronter son expérience à l'état futur des lieux, et ainsi obtenir des avis et réactions.

*Pierre Grenet*, Parole des Halles, souhaiterait que l'on tienne compte d'une autre catégorie de personnes : celles qui ne vont pas aux Halles, qui les évitent à tout prix. On obtiendra par là des informations précieuses.

*Bernard Dubois*, association Mains Libres, encourage l'équipe à intégrer un parcours avec un SDF. Cette proposition est retenue.

*Jodelle Zetlaoui-Léger*, Institut d'Urbanisme de Paris, souhaite savoir si les architectes sont au courant de cette démarche ?

Mary Senkeomanivane répond qu'en effet ils sont au courant. Ils ont un regard sur le cahier des charges de l'étude. Ils sont invités en comité technique. Une personne de l'Agence Berger-Anziutti est présente à cette rencontre.

*Plusieurs participants souhaiteraient pouvoir prendre connaissance des comptes-rendus de comités techniques, pour mieux comprendre les processus de prise de décision ? Est-ce possible de les mettre en ligne sur le blog ?*  
Mary Senkeomanivane s'engage à demander si cela est possible.

Les participants font les propositions suivantes concernant l'organisation des parcours commentés :

- aller dans le jardin ;
- mettre les personnes en situation d'avoir des « choses à trimballer » ;
- tenir compte des piétons mais aussi des vélos et motos par le biais desquelles beaucoup de personnes se rendent aux Halles, et qui contribuent à l'agitation du lieu ;
- interroger la question de la présence artistique sur les lieux, comme vecteur d'identité et principe de repérage.

Les participants demandent plus de temps pour réfléchir, notamment via le blog Affinitiz.

*Bolewa Sabourin*, président de l'association LOBA, demande s'il est possible de faire un premier bilan des parcours commentés au cours de la prochaine rencontre du 20 octobre.

La demande est acceptée.

Gwenaëlle d'Aboville clôt la réunion en raison de l'heure tardive, remercie les participants et les convie à la prochaine rencontre. Les participants qui le souhaitent s'inscrivent aux « focus-groupes » de BVA.

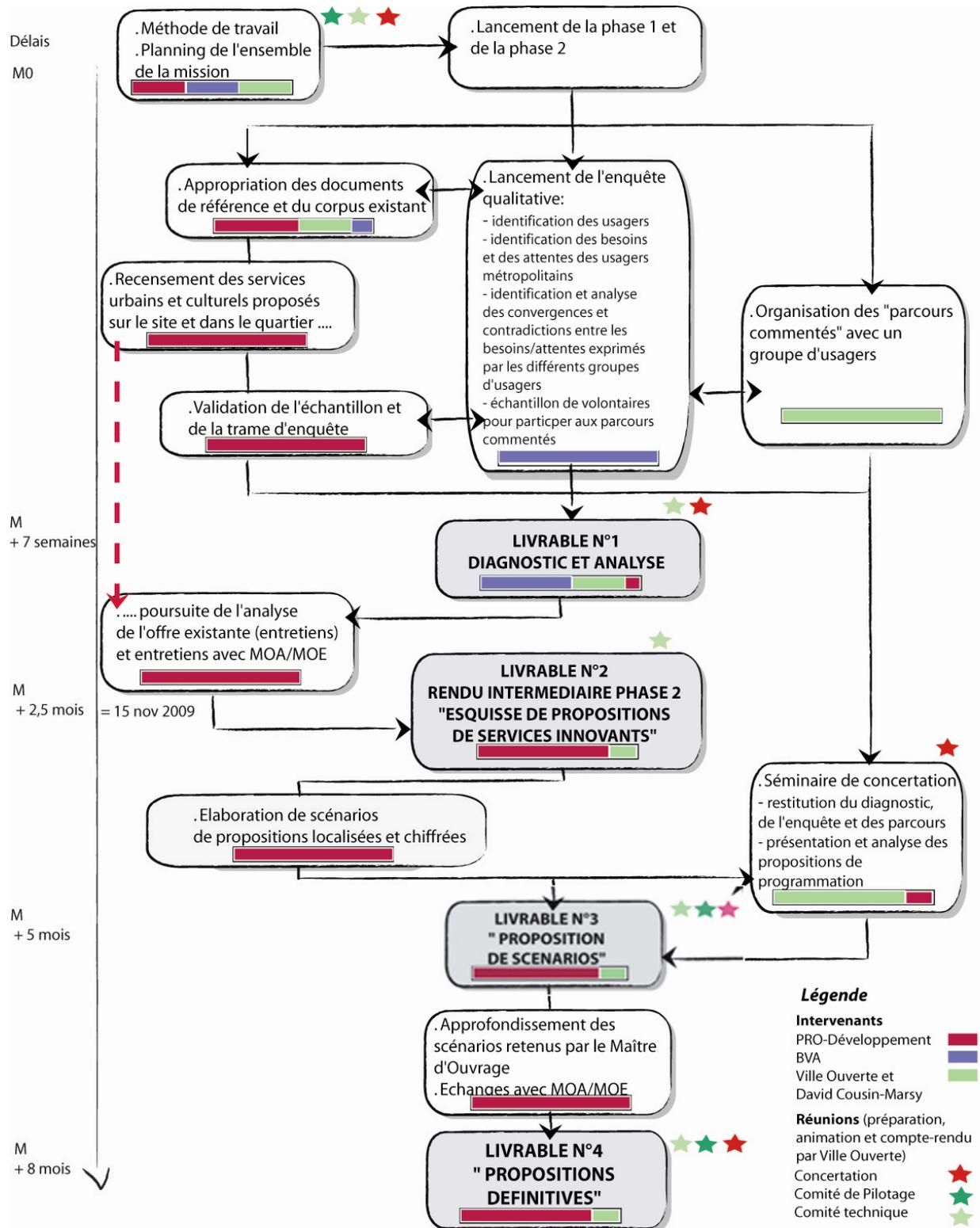
**Le prochain RDV : le 20 octobre à 18h30 à l'Hôtel de Ville, 5 rue de Lobau.**  
pour une séance de travail sur les marges de manœuvre  
en vue d'une adaptation qualitative des services aux Halles, conforme à la vocation métropolitaine du lieu.

## Participants à la réunion du 1<sup>er</sup> octobre 2009

Michèle Collin, Atelier des Halles  
Jodelle Zetlaoui-Léger, IUP, Parole des Halles  
Pierre Grenet, Parole des Halles  
Sylvie Dermehdjieff, Bibliothèque La Fontaine  
Régis Clergue-Duval, Glob'Halles  
André Laborde, GIE du Forum des Halles  
Julia Baumaire, Local info  
Stéphane Lebarrois, Local info Mission Les Halles  
Bernard Dubois, Accomplir  
Bernard Blot, Amicale du 118 rue Rambuteau  
Bruno René-Bazin, La Clairière Paris 1 et 2  
Catherine Perdrial, DAC Mission Territoires  
Pascal Gallois, Direction du conservatoire du centre de Paris  
Véronique Granger, Pro-développement  
Sabourin Bolewa, Président de l'association LOBA  
Alexandre Frémot, Ville de Paris, Mission Les Halles  
Frédéric Dupouy, RATP, Agence de Paris  
Denis Masure, RATP, Agence de Paris,  
Benoît Etienne, cabinet de Christophe Girard  
Elodie Lamouroux, cabinet de Pierre Mansat.  
Julien Neiertz, cabinet de Hamou Bouakkaz  
Alain Chaput, DVD  
Geneviève Guilnard, Ville Ouverte  
Memia Belkaïd, Pro-développement  
Flore Meurisse, Agence Berger-Anziutti  
Nadia Bayan, DDEE  
Frédéric Homand, DGCT  
David Cousin-Marsy, photographe  
Marion Daché, Ville Ouverte  
Camille Gardesse, IUP  
Mary Senkeomanivane, Ville de Paris, Mission Les Halles  
Gwenaëlle d'Aboville, Ville Ouverte

## Annexes

1. Schéma méthodologique de l'étude
2. Mode d'emploi du blog Affinitiz (page suivante)



## Groupe de travail « dimension métropolitaine des Halles » sur Internet, mode d'emploi

### La communauté affinitiz, qu'est-ce que c'est ?

Affinitiz est un **blog participatif**. Il est accessible à un nombre restreint de personnes, qui ont été préalablement invitées et doivent taper leur mot de passe pour y accéder. Il permet aux personnes inscrites de lire et de télécharger les documents en ligne, de laisser leurs commentaires, et de publier elles-mêmes des textes ou documents. L'intérêt de cette plate-forme est de poursuivre le dialogue et d'informer les participants entre deux réunions.

### Comment utiliser affinitiz ?

#### *S'enregistrer*

Une invitation est envoyée par mail. Après avoir cliqué sur le lien contenu dans le mail, l'internaute arrive sur le site dédié au groupe de travail. Il doit ensuite s'enregistrer en tant que nouveau membre. L'utilisation d'affinitiz requiert la version 10 d'Adobe Flash Player. C'est un logiciel gratuit et très léger qui permet de lire les animations des sites internet. Au moment de l'installer, il faut également fermer le navigateur utilisé (Firefox ou Internet Explorer la plupart du temps).

Quelques données personnelles seront obligatoires pour s'inscrire : pseudonymes, nom et prénom. **Celles-ci ne seront jamais diffusées en dehors de ce blog à accès restreint.** Pour le choix du pseudonyme, il est préférable d'en choisir un proche de sa réelle identité (ex : « gwenaelledaboville » pour Gwenaëlle D'Aboville).

#### *Consulter le blog*

- La page d'accueil met en valeur les dernières publications importantes ;
- « Contributions diverses » réunit toutes les publications diffusées par les membres ;
- « Informations importantes » regroupe...les informations importantes sur le processus de concertation des Halles (prochains rendez-vous, précisions, etc.)
- « les prochains rendez-vous » permet de visualiser l'agenda du groupe de travail. En cliquant sur un événement existant, il est possible d'en voir le détail : jour, heure et lieu de l'événement, ainsi que les personnes faisant partie de la communauté affinitiz qui y seront présentes. L'internaute enregistré comme membre de cette communauté peut préciser s'il sera présent ou non à la réunion indiquée.
- « Mode d'emploi » est consacré aux questions sur le fonctionnement du blog ; n'hésitez pas à y poser des questions – Marion Daché, Ville Ouverte, la modératrice du blog, vous répondra ;
- « Membres » liste les personnes faisant partie du groupe de travail

#### *Faire une publication*

Un membre du groupe de travail peut ajouter une contribution sur le blog, dite **Publication** : texte écrit directement sur le blog, lien vers un article sur internet, document Word, PDF, Power Point, etc. Il peut donc s'agir aussi bien d'un texte, que d'un fichier audio, vidéo, document à télécharger, événement que l'on veut intégrer dans le calendrier du groupe de travail, carte de localisation, sondage, etc. Il suffit de cliquer sur « créer une publication » et de se laisser guider (**attention** : ne pas oublier de cliquer sur « suivant » en haut à droite pour passer d'une étape à l'autre). Une fois la publication créée, elle est publiée à la suite des autres sur le modèle d'un blog. Pour réagir à une publication, l'internaute peut laisser un commentaire. Pour cela, il faut cliquer sur « lire » à la fin d'une publication, et écrire son commentaire, qui pourra lui aussi être commenté.

#### *S'inscrire dans le calendrier*

Dans l'onglet « les prochains rendez-vous », cliquez sur la réunion qui vous intéresse, et précisez si vous serez présent.

#### *Gérer les notifications*

Les notifications permettent d'être tenu au courant des dernières contributions ou commentaires postés par mail. En cliquant sur « gérer mes notifications », il est possible de choisir entre ne pas recevoir de notifications, recevoir une notification par publications, une par jour, par semaine ou même par mois...

Si vous rencontrez un problème dans une de ces étapes,  
n'hésitez pas à contacter la modératrice Marion Daché, Ville Ouverte,  
au 01 40 43 15 46 ou [dache@ville-ouverte.com](mailto:dache@ville-ouverte.com)